

Ecole élémentaire Morel de Vindé

Conseil d'école du jeudi 05/11/2015

Présents

Ecole	Directeur	M. Courtade
	Enseignants	Mmes Artopoeus, Barthélémy, Déplacé, Dormoy, Dussart, Ecolasse, Gicquel, Giner, Ley-Sassier, Maudet, Souyris, Vigneau
		MM. Buron, Pottier, Rosset, Roux
	UPE2A	Mme Vial
Mairie	Maire adjoint	Mme Triniac
	Conseillère municipale	Mme McGrégor
	Service enfance/Jeunesse	M. Kébé
DDEN		Mme Desfeuillet
Parents	En avant Morel	<u>Titulaires</u> : Mmes Scoquart, Lefebvre, Pelotin, Thomas, Plet, Guéraud, MM. Cavallini, Courtin
		<u>Suppléants</u> : Mme Pech, M. Attar
	FCPE	<u>Titulaires</u> : Mmes Clavaud-Andrieu, M. Siffermann

Excusées

Inspectrice de l'Education nationale	Mme Sidersky
--------------------------------------	--------------

Introduction

Présentation par Mme Vial de l'UPE2A : structure s'adressant aux enfants venant d'arriver en France et qui nécessitent une mise à niveau en français écrit et/ou oral.

Ordre du jour

1) *Bilan de la rentrée*

- Nombre d'élèves :
 - Projection en juin : 371
 - Actuellement : 367 (déménagements)

Conséquences : fermeture de la 15^{ème} classe et classes de CM2 chargées (30 élèves).

Attention apportée aux effectifs du cycle 2 (CP, CE1) : 26 par classe

- Remplacement attendu de Mme GINER en CE2A : le service des remplaçants, à la direction académique, devrait nommer une personne dès que le congé de maternité de Mlle Giner débutera. A cette date, le nom de cette personne n'est pas encore connu.

2) TAP

- Encadrement
 - Temps de midi : 1 animateur pour 20 enfants
 - Activité périscolaire : 1 animateur pour 14 enfants
- Effectifs des élèves (en moyenne)
 - Cantine : 335 élèves
 - Etude du soir : 245 élèves
 - TAP : 367 élèves

Pas de partenariat prévu à date avec des associations. Les animateurs sont formés par la Mairie.

Actuellement 6 enfants sont en attente d'une place à l'étude (20 en septembre), le nombre a diminué pour deux raisons :

- D'avantage de recrutement d'animateurs,
- Solutions trouvées par les parents.

La Mairie a sollicité les 6 derniers parents pour connaître leurs situations : sans réponse à date.

Dès que les parents ne souhaitent plus maintenir les inscriptions de leurs enfants, il est impératif qu'ils le manifestent rapidement pour laisser les places libres à ceux qui en ont besoin. Une majoration du tarif sur ces absences injustifiées est mise en place par la mairie.

3) Infirmière

Une infirmière officie sur plusieurs écoles et n'est donc pas présente à temps plein à l'école. Son rôle consiste à faire de la prévention et des visites médicales selon les classes d'âge.

En cas d'accident sur le temps périscolaire (midi, étude, TAP), la Mairie (service de l'enfance) adresse une attestation aux parents sur demande.

Sur le temps scolaire, l'accident sera déclaré auprès de la direction académique et l'assurance familiale jouera.

4) Circulation dans l'Allée des Sablons

Une amélioration est constatée concernant le sens de circulation. Néanmoins, **les voitures stationnées en double file** perturbent :

- le flux de voitures,
- **et empêchent l'accès aux pompiers en cas d'urgence,**
- gênent les riverains.

Une réunion entre la Mairie et l'école est prévue le lundi 16 novembre. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude.

5) Nettoyage

Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour.

La direction de l'école demande expressément à ce que les périodes de vacances soient mises à profit pour que les locaux soient nettoyés de fond en comble.

Un appel d'offre est prévu en mars 2016.

6) Informatique – TNI et matériel

Pendant l'été, 3 nouveaux TNI ont été installés par la Mairie.

A date, 11 classes sont équipées. On constate que le premier TNI installé est obsolète.

La Mairie précise qu'il n'y a plus de subventions mais assure son souhait de terminer l'installation des TNI dans toutes les classes.

Photocopies : le quota de photocopies a été et calculé par la Mairie sur 4 jours de classe et non 4,5.

- Les enseignants demandent que ce quota soit réévalué en passant de 143 à 162 jours.
- Les activités pédagogiques comme les rallyes lecture et maths nécessitent un nombre important de photocopies et pourraient ne plus avoir lieu.

7) Travaux

- 2 classes ont été refaites
- Le toit a été partiellement rénové, mais on constate des fuites importantes lors des jours de pluie. Une demande d'intervention urgente a été formulée.
- La cour de récréation a besoin d'être refaite dans un avenir proche. Sa dernière rénovation date de 2003, et les arbres plantés soulèvent le revêtement.
- Manque de place de rangement des fournitures des enseignants. Une nouvelle visite des services techniques est demandée pour envisager de nouveaux placards orientés vers les classes. Des caissons au niveau des vitres sont envisagés.

8) Coopérative - OCCE

La coopérative sert à financer :

- Des sorties,
- Du matériel pour nos enfants
- Financer le projet éducatif,
- Les spectacles (ex : théâtre = 1 800€)
- Avances de fond pour les classes de découvertes et la kermesse (2 825€ en 2015),
- ...

Les dons des parents s'élèvent 5 415€ et ont été intégralement reversés aux coopératives de classe, le compte présente actuellement un crédit de 13 600€.

9) Sorties scolaires et activités

- L'appel d'offre pour les 2 classes de CM2 et la classe de CE2/ est lancé. Le résultat est attendu mi-janvier. Ce retour tardif pénalise les enseignants, et donc les élèves, dans le choix et la négociation du contenu des classes découvertes.
- Pas de séjour pour les autres classes. Il est très difficile de trouver un séjour ne dépassant pas 300€ par élève et sur une durée de 5 jours. Théâtres,
- **La kermesse est prévue le vendredi 1^{er} juillet 2016**
- **Festimorel, prévu le samedi 4 juin 2016**

10) Projet d'école

Le projet a été validé par madame l'Inspectrice de l'éducation nationale.

Il s'articule autour de trois domaines d'activité :

- Education civique et morale
- Pratiques artistiques et culturelles et histoire des arts
- Maîtrise de la langue française

11) Livrets scolaires

Il n'existe pas de dématérialisation des livrets scolaires actuellement. Pour rappel, ils sont remis aux parents à la fin de la scolarité primaire ou lors d'un changement d'école et doivent être transmis à l'établissement suivant.

Le ministère vient d'annoncer un livret numérique dans les années à venir.

Il est vivement recommandé aux parents de numériser ou copier les livrets scolaires afin d'en avoir un double en cas de perte.

12) Règlement intérieur

Voté à l'unanimité

La Celle Saint Cloud, le 6 novembre 2016

Le secrétaire de séance

A.Cavallini

Le Directeur

G. Courtade